

Grippe A(H1N1)

L'épidémie arrive dans le canton de Neuchâtel : trois flambées de cas signalées

Comme dans le reste de la Suisse, où 295 cas ont été nouvellement enregistrés la semaine dernière, le canton de Neuchâtel observe une nette augmentation des cas de grippe A(H1N1) : 12 nouveaux cas confirmés ont été enregistrés depuis le 30 octobre, ce qui porte à 69 le nombre de cas total signalés depuis le début de l'épidémie. Par ailleurs, des flambées de cas ont été signalées dans trois écoles du Haut et du Bas du canton.

Sur le Bas du canton, une flambée de cas touche l'école primaire de Saint-Aubin avec un cas confirmé et quatorze enfants suspects qui sont actuellement isolés à domicile.

Dans le Haut du canton, une probable flambée est en cours au collège secondaire Jehan-Droz, au Locle. Des mesures ont été prises dans le cadre des directives habituelles élaborées par l'état-major (EM) de conduite de crise.

A l'école primaire Esplanade, à La Chaux-de-Fonds, deux cas confirmés ont été annoncés ce jour au médecin cantonal et cinq autres enfants sont isolés à domicile. Là aussi, toutes les mesures ont été prises conformément aux directives cantonales. Un courrier du directeur de l'établissement a par ailleurs été adressé à tous les parents d'élèves.

Vaccination recommandée aux personnes fragilisées

Le médecin cantonal rappelle que la vaccination est actuellement le moyen le plus efficace pour protéger les personnes à risques accrus de complications de la grippe A(H1N1). Des directives pour l'organisation de cette vaccination viennent d'être envoyées aux médecins du canton ; ceux-ci pourront procéder à la vaccination dès le 16 novembre 2009.

A signaler que le site www.pandemia.ch permet aux personnes de vérifier si elles appartiennent ou non aux groupes à risques.

Eviter de consulter un médecin si son état est stable !

Le Service cantonal de la santé publique rappelle que, pour les **patients en bonne santé et dont l'état reste stable**, il n'est **pas utile de consulter un médecin** de manière à ne pas surcharger les cabinets médicaux. En revanche, les **personnes à risque de complications** (personnes souffrant de maladies chroniques, en particulier d'affections respiratoires, de maladies cardiovasculaires ou du métabolisme comme le diabète et

d'affections rénales), de même que les femmes enceintes, les enfants en bas âge et les personnes de plus de 65 ans **sont vivement incitées à prendre contact par téléphone avec leur médecin en cas de symptômes**. Les **malades nécessitant un arrêt de travail** sont aussi **invités à téléphoner à leur médecin**.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFPS) au no de tél. **031 322 21 00**.

- **Renseignements et informations sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe et sur www.pandemia.ch**

Pour de plus amples renseignements:

**Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique,
tél. 032 889 11 02.**

Neuchâtel, le 6 novembre 2009